

Assemblée Générale Ordinaire de l'UPDS

Mardi 11 mai 2021

Procès-verbal

Etaient présents (43 personnes, 36 personnes représentant 35 adhérents votant, 3 personnes représentant 2 adhérents associés, 3 personnes représentant l'UPDS, 1 commissaire aux comptes) :

Pour les sociétés :			
	<i>AGROLAB</i>	M.	BUTTEUX
	<i>AGROLAB</i>	M.	GAGNOUX
	<i>ANTEAGROUP</i>	M.	GUELORGET
	<i>APAVE</i>	M.	BOUCHERY
	<i>APOGEO</i>	M.	CHARTAUX
	<i>ARCADIS</i>	Mme	BLUSSEAU
	<i>ARTELIA</i>	M.	KALCK
	<i>BG INGÉNIEURS CONSEILS</i>	M.	MARECHAL
	<i>BIOGENIE</i>	M.	BOURGET
	<i>BUREAU VERITAS</i>	M.	ORDRONNEAU
	<i>BURGEAP</i>	Mme	HAMON
	<i>COLAS ENVIRONNEMENT</i>	M.	PERRAULT
	<i>COTEG</i>	M.	QUIGNON
	<i>EACM</i>	M.	RIGAIL
	<i>EIFFAGE-GAUTHEY</i>	M.	ABELLO
	<i>ELEMENT-TERRE</i>	Mme	CROZE
	<i>EODD</i>	M.	URVOY
	<i>ERG ENVIRONNEMENT</i>	Mme	AUGY
	<i>ERM</i>	M.	SHARP
	<i>EUROFINS</i>	Mme	STOFFEL
	<i>GRS VALTECH</i>	M.	JAY
	<i>HPC ENVIROTEC</i>	M.	de NANTEUIL
	<i>INOVADIA</i>	Mme	LACOUR
	<i>LHOTELLIER DEPOLLUTION</i>	M.	ALIX
	<i>NAVARRA TS</i>	M.	SERVANT
	<i>ORTEC GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</i>	M.	ROMERO
	<i>RAMBOLL</i>	Mme	FOURNIER
	<i>REMEA</i>	M.	KLEIN
	<i>RSK ENVIRONNEMENT</i>	M.	MALHERBE
	<i>SECHE ECO SERVICES</i>	M.	MUTH
	<i>SERPOL</i>	M.	DUMESTRE
	<i>SETEC-HYDRATEC</i>	M.	BRETON
	<i>SOCOTEC ENVIRONNEMENT</i>	M.	FOURAGE
	<i>SOLEO SERVICES</i>	M.	RIHOUEY
	<i>SOLER ENVIRONNEMENT</i>	M.	JUMEAU
	<i>SUEZ</i>	M.	CAVAREC
	<i>SUEZ</i>	M.	DEVIC-BASSAGET
	<i>TAUW France</i>	M.	HIEZ
	<i>VALGO</i>	M.	BOUCHÉ
Pour l'UPDS :	<i>UPDS</i>	Mme	DE LA HOUGUE
	<i>UPDS</i>	M.	LECLERC
	<i>UPDS</i>	M.	PONCHON
	<i>Cabinet NELLE</i> <i>Commissaire aux comptes</i>	Mme	NELLE

(En gras les représentants officiels)

Étaient absents et non représentés – 13 adhérents actifs :

Les sociétés :	AECOM	M.	PRICOP-BASS
	BREZILLON	M.	GALLEGO
	CONSEILS ET ENVIRONNEMENT	M.	BEAUDROT
	COSSON	M.	RAYMOND
	DEKRA	M.	DESCHAMPS
	EGIS	M.	MERGAUX
	EXTRACT	M.	CHARDON
	FONDASOL	M.	GALDEANO
	GEOTEC	Mme	WELLER
	GOLDER	M.	CORIO
	IDRA ENVIRONNEMENT	M.	BELLEC
	SEREA	M.	GUEGUEN
	TESORA	M.	CARRERAS

1. Accueil et introduction

Le 11 mai 2021 à 9h30, les membres de l'Union des professionnels de la dépollution des sites (UPDS) se sont réunis en visio-conférence en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation envoyée par mail en date du 27 avril 2021.

- L'Assemblée est présidée par Franck BOUCHÉ, Président de l'UPDS ;
- Christel de LA HOUGUE, Déléguée Générale, est désignée comme secrétaire de l'Assemblée.

Plus de la moitié des membres étant présents ou représentés (35 adhérents actifs présents), l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 18 des statuts.

L'AG commence à 9h30 par un mot de bienvenue et 2 nouveaux adhérents associés sont accueillis avec joie par l'UPDS (AGROLAB et EUROFINS), chacun pourra faire une présentation qui sera jointe au PV de l'AG.

Puis l'ordre du jour est rappelé par le Président de séance :

- Accueil et introduction
- Présentation EUROFINS (Mme Anne-Françoise Stoffel)
- Présentation AGROLAB (M. Xavier Butteux)
- Tour de Table : État du marché, bilan 2020 et perspectives 2021
- Examen du rapport moral, du rapport de gestion et du rapport financier 2020.
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2020.
- Résolution n°1 - Approbation des comptes 2020.
- Résolution n°2 - Quitus donné au bureau sur sa gestion financière de l'année 2020.
- Résolution n°3 - Affectation du résultat 2020.
- Résolution n°4 - Quitus donné au bureau sur sa gestion technique de l'année 2020.
- Présentation des actions à venir en 2021
- Questions diverses

2. Tour de table : État du marché, bilan 2020 et perspectives 2021

Compte tenu de la crise sanitaire en 2020, les adhérents présents ont majoritairement vu un recul de leur chiffre d'affaires de quelques % à 15% par rapport à 2019, principalement dû au confinement et à l'impossibilité de rattraper le retard sur la deuxième moitié de l'année.

Les perspectives pour 2021 sont plutôt bonnes avec un début d'année très bon mais un très net ralentissement depuis le mois d'Avril surtout sur la région Ile de France. Les adhérents restent globalement confiants pour 2021 en espérant revenir à des résultats proches de 2019.

3. Examen du rapport moral, du rapport de gestion et du rapport financier 2020

Le rapport moral, le rapport de gestion et le rapport financier sont fournis en annexe.

Le rapport moral de l'UPDS est présenté par les membres du Bureau.

3 nouveaux adhérents ont intégré l'UPDS en 2020 : Geotec, Idra Environnement et Setec-Hydratec dans le collège Ingénierie.

En 2020, les adhérents totalisent 500 M€ de CA SSP, toujours réparti à 67% en travaux et 33% en études. La crise sanitaire de 2020 impacte de façon modérée le CA global avec une baisse de 3% par rapport à l'année précédente, Au global, cet impact est similaire en études et en travaux. L'UPDS représente environ 2400 salariés en 2020. La parité est respectée dans le collège ingénierie et continue de s'améliorer au sein du collège travaux.

L'année 2020 a été marquée par une forte implication de l'UPDS sur des sujets politiques et réglementaires malgré la crise sanitaire.

Tout d'abord, l'UPDS a été auditionnée par la **Commission d'Enquête du Sénat** sur les problèmes sanitaires et écologiques liés aux **pollutions des sols**. Franck Bouché, président de l'UPDS, a également été entendu par la **Mission d'information de l'Assemblée Nationale sur la revalorisation des friches** industrielles. Des avis ont aussi été portés par l'UPDS sur de nombreux textes réglementaires en lien avec la sortie du statut de déchet des terres excavées, les registres et la traçabilité des TEX/Sédiments et des déchets ou le guide de valorisation des sédiments en technique routière.

En lien avec ce travail de promotion des SSP, l'UPDS a poursuivi ses actions de communication : avec la reprise de la publication de UPDS Mag et de la revue de presse ainsi que les publications sur la page LinkedIn de l'UPDS qui a dépassé les 2000 abonnés.

Le rapport financier 2020 est présenté par I. HAMON, Trésorière de l'UPDS. En 2020, l'UPDS enregistre 107 994 € d'excédent net contre un déficit de 47 395 euros en 2019. Il est proposé d'affecter ce résultat excédentaire au fonds de réserves statutaires de l'UPDS, portant celui-ci à 318 468 €.

En 2020, les cotisations perçues par l'UPDS ont augmenté (+9%) du fait de l'arrivée de trois nouveaux adhérents (GEOTEC, IDRA Environnement et SETEC HYDRATEC), mais également de la progression du chiffre d'affaires du secteur des sites et sols pollués en 2019 (+9% par rapport à 2018).

En 2020, les dépenses de l'UPDS ont diminué de façon notable (-133 k€, soit -45%) entre 2019 et 2020, principalement du fait de la pandémie qui a retardé, voire annulé, la majorité des actions initialement prévues.

4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2020

Le rapport du commissaire aux comptes est fourni en annexe.

Mme NELLE, commissaire aux comptes, fait la lecture de son rapport pour l'année 2020.

5. Résolution n°1 - Approbation des comptes 2020

VOTE : Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

6. Résolution n°2 - Quitus donné au bureau sur sa gestion financière de l'année 2020

VOTE : Le rapport financier 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

7. Résolution n°3 - Affectation du résultat 2020

Il est proposé de reporter les bénéfices des comptes 2020 au fond de réserves statutaires de l'UPDS. Après affectation du résultat 2020, les réserves statutaires de l'UPDS à fin 2020 s'élèvent à 318 388,01 €

VOTE : L'affectation du bénéfice 2020 aux réserves statutaires de l'UPDS est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

8. Résolution n°4 - Quitus donné au bureau sur sa gestion technique de l'année 2020

VOTE : Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés,

9. Présentation des actions à venir en 2021

Le diaporama des actions à venir en 2021 est présenté en annexe.

Il est rappelé que le budget 2021 a été adopté lors d'assemblée générale du 02/02/2021 et ne fait donc pas partie des résolutions de ce jour.

En 2021, les dépenses seront en forte augmentation par rapport à 2020, car beaucoup d'actions, non réalisées en 2020 du fait de la pandémie, sont reportées en 2021 comme :

- Accompagnement par un cabinet conseil en affaires publiques ;
- Participation au salon POLLUTECH en octobre 2021.

Le budget 2021 prévoit donc un déficit de 88 900 €, financé sur les réserves de l'UPDS et notamment par le résultat excédentaire prévisionnel du bilan 2020.

10. Questions diverses

Un adhérent regrette que le nombre de destinataires des mailings listes UPDS soit limité à un maximum de 10 salariés par entreprise.

Les sujets sur lesquels certains adhérents proposent que l'UPDS s'investisse sont :

- L'amiante, et plus précisément, le diagnostic amiante dans les sols ;
- Le recours obligatoire aux sociétés certifiées SSP du domaine C lors de travaux sur sites pollués ;
- Les évolutions réglementaires au niveau européen.

Par ailleurs, il serait souhaitable d'évaluer la part de marché SSP représentée par l'UPDS. Le Bureau réfléchira à un certain nombre d'indicateurs qui pourraient être suivis via des enquêtes auprès des adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FB', on a light-colored rectangular background.

Franck BOUCHÉ
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christel de La Hougue', on a light-colored rectangular background.

Christel de LA HOUGUE
Secrétaire de séance